

PROCES-VERBAL

Assemblée générale du CCREOS

Vendredi 28 septembre 2007

Président de séance: André le Berre, Président du CCREOS

Rapporteur: Dolores Hanratty, Secrétariat du CCREOS

Accueil

Le Président a ouvert la réunion en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Adoption de l'ordre du jour

En raison d'un ajustement de l'horaire de la réunion (c.-à-d. fin à 12h00 au lieu de 13h00), il a été proposé que les points suivants de l'ordre du jour *Protocoles & Structures* soient reportés pour être débattus et convenus par e-mail. Cette proposition de modification de l'ordre du jour a été acceptée par toutes les personnes présentes.

Procès-verbal de la réunion précédente

Aucun commentaire/amendement n'a été demandé au procès-verbal de la précédente réunion d'assemblée générale d'octobre 2006.

Accueil du Président du CCREOS: André le Berre

(vous trouverez une copie du discours dans notre site-web www.nwwrac.org)

Discours de la commission européenne.

Reinhard Priebe de la DG Fish, s'est adressé à l'assemblée en précisant que c'était la première fois qu'il assistait à une réunion du CCR.

M. Priebe a présenté les points qui sont actuellement à l'ordre du jour de la DG Fish à Bruxelles, en commentant brièvement la plupart de ces derniers:

- Dossier automne en préparation. Bien que M. Priebe n'ait pas été en mesure de donner des chiffres pour les TAC et quotas 2008 et qu'il ait reconnu que le calendrier est toujours très serré lorsqu'il s'agit de produire ces chiffres, il a souligné que des progrès sont faits en matière d'anticipation et que des discussions intenses avaient lieu en ce qui concerne la déclaration de politique. Il espère que l'actuelle procédure de consultation sera source de moins de surprises au moment de la finalisation des propositions.
- Déclaration de politique – la Commission en est à sa seconde année de travail à ce sujet, qui selon eux s'est révélé être un instrument utile. La date limite est le 30 septembre – un bon échange d'opinions a eu lieu à ce propos dans l'ensemble.
- Gestion de l'effort – la commission a récemment diffusé un document informel sur l'annexe II de la réglementation TAC et quota (document sur les KW -jours et les détails de quantités). Une des principales caractéristiques de cette réglementation vise à déléguer aux états membres la responsabilité de l'attribution détaillée de l'effort de pêche aux professionnels de la pêche. Laisser les détails aux états membres exige un degré de responsabilité plus important de la part de ces derniers. Bien que nombreux soient ceux qui souhaiteraient voir les changements proposés prendre effet à compter de 2008, le temps est restreint et de nombreux états membres affirment avoir besoin de davantage de temps pour pouvoir mettre en vigueur les changements proposés. M. Priebe a souligné qu'une consultation sera organisée avec les parties prenantes au sujet des changements proposés, et que les CCR seront informés dès que possible de la teneur des propositions concrètes.
- Le travail en mer Baltique progresse– les différences d'opinions entre les états membres et les contrôles d'application figure dans les premières places à l'ordre du jour de la DG.
- Réglementation méditerranéenne– des doutes sont exprimés à Bruxelles concernant la bonne mise en oeuvre de cette réglementation.
- Un travail est également réalisé à propos du déplacement vers une régionalisation et la nécessité d'avoir des instruments/mesures personnalisés dans chaque région
- Gestion de la pêche – la Commission continue de travailler avec les états ayant fait l'objet d'une nouvelle admission comme la Roumanie et la Bulgarie sur les initiatives de gestion de la pêche.

M. Priebe a commenté brièvement d'autres points de travail parallèles aux TAC et quotas, incluant:

- Réglementation relative aux mesures techniques
- Fermetures en temps réel
- Reconstitution du cabillaud

- Plan de gestion du merlu du nord
- Réglementation relative à la collecte des données
- Rejets
- Réglementation relative à la pêche illicite IUU

En ce qui concerne les questions clés pour la DG Fish en 2008, M. Priebe a cité les points suivants:

- Problèmes de gouvernance - Beaucoup des problèmes actuels en matière de politiques de la pêche sont associés à la gouvernance.
- Le contrôle et la coercition de la pêche figure en haut de l'ordre du jour de la DG Fish.
- Anticipation – espère avoir des recommandations prêtes à être diffusées en juin 2008
- Régionalisation – toutes les zones ne peuvent pas être traitées de la même façon, pourtant, le cadre du contrôle et de la coercition doit s'appliquer à toutes.
- Politique relative aux flottilles – divergences entre la taille des flottilles et les futures possibilités de pêche.

2 dernières questions clés abordées par la DG Fish en 2008:

- La PCP – si on la place dans un contexte plus large, par ex. : la politique environnementale (Natura 2000 etc.) nous prévoyons ici un développement plus important.
- Politique maritime – une approche plus holistique de tous les problèmes maritimes côtiers est nécessaire – une annonce sera faite à ce sujet le 10 octobre 2007

M. Le Berre a remercié M. Priebe pour son intervention et a invité les réactions à cette présentation, qui suivent ci-dessous:

- Lorsqu'on lui a posé la question à propos de la date exacte de la publication des premières propositions concernant les TAC/quota, M. Priebe a expliqué que la DG Fish a l'intention d'organiser une réunion des parties prenantes en novembre avec le CCPA comme ils l'ont fait l'an dernier. Interrogé à propos de l'importance de l'inclusion de participants du CCR à cette réunion des parties prenantes, M. Priebe a reconnu l'importance de cette inclusion et a expliqué que la participation à la réunion de novembre ne dépend que de la taille de la salle de réunion.
- Lorsqu'on lui a posé la question à propos de la prochaine communication sur les MTC, M. Priebe a convenu de l'importance de la participation de la Commission européenne au récent atelier sur les mesures techniques de conservation qui a eu lieu à Dublin les 13 et 14 septembre 2007 (auquel ont participé Ernesto Penas Lado et Francois Theret de la DG Fish), et a noté que bien que la Commission vise l'application des MTC avant 2009, elle a l'intention de mettre en place 8-10 mois de discussion avec le conseil des ministres à ce sujet avant la finalisation de toute réglementation.
- Une question a été posée concernant les systèmes de collecte des données et la proposition diffusée plus tôt au cours de la semaine visant à présenter un système de KW jours. Etant donnée la conviction de la Commission selon laquelle beaucoup des problèmes des politiques de la pêche sont associés à la gouvernance, le membre a demandé si la Commission est réellement en possession des données dont elle a besoin et quelle "solidité" elle accorde à ces données. M. Priebe a confirmé que bien que la Commission dispose d'une bonne 'vue d'ensemble', elle ne possède pas encore une 'clarté absolue' de tous les états membres. Les membres ont insisté sur le fait qu'il ne faudrait pas se précipiter sur une modification de l'attribution globale des efforts de pêche, et que tout changement devrait reposer sur des données de bonne qualité.
- Les membres ont souligné l'importance de tenir compte des facteurs socio-économiques lors des modifications apportées aux réglementations, il faut en particulier tenir compte de la situation critique des personnes sous-employées dans le secteur de la pêche. (M. Priebe était particulièrement d'accord sur ce dernier point, et a souligné que la politique maritime doit envisager des emplois alternatifs dans les régions côtières où la pêche est en déclin.)
- Certains membres ont exprimé leur préoccupation à propos de l'utilisation des fermetures en temps réel – ces dernières pourraient-elle se révéler être une source d'abus pour des raisons politiques? Serait-il possible d'utiliser plutôt des fermetures dans l'espace et dans le temps (c.-à-d. que lorsque les professionnels du secteur connaissent la présence de juvéniles dans une zone – une fermeture pourrait y être mise en place?
- En ce qui concerne les rejets, certains membres ont exprimé que l'étude de cette question requiert davantage de temps, sans pour autant qu'il s'agisse d'une durée illimitée. Bien que les membres du

CCREOS travaillent déjà sur une initiative de réduction des rejets, cette question demande une solution précise.

- Certains membres ont exprimé une grave préoccupation concernant la question du prix du carburant. Bien que le financement ait été approuvé pour tenter de remédier aux problèmes de prix du carburant, la réglementation ne résout pas le problème et, bien que la pisciculture puisse être une alternative utile, elle ne remplace pas le secteur traditionnel de la pêche dont dépendent bon nombre.

M. Preibe a reconnu les difficultés constantes en matière de gestion du problème du prix du carburant mais il a souligné que cette question ne peut être résolue par des subventions publiques.

En ce qui concerne les fermetures en temps réel, M. Priebe a expliqué que, tandis qu'ils soient conscient de l'inquiétude de certains États membres et l'industrie, de que ces fermetures pourraient être détournés politiquement, dans le secteur de la pêche chacun a un rôle à jouer pour établir la confiance, et que des forums tels que les CCR devraient être utilisés pour encourager ce développement de la confiance.

M. Priebe a rassuré les membres en affirmant que la Commission ne se précipitera en rien en ce qui concerne les rejets mais que cette procédure ne peut pas non plus être reportée indéfiniment.

- Interrogé sur la possibilité d'introduire un quota de 'prises accessoires' pour tenter de réduire certains types de rejets, M. Preibe a répondu qu'étant donné qu'ils en sont toujours au stade de la consultation il est trop tôt pour le confirmer.

M. Le Berre a remercié M. Priebe pour sa présentation et sa participation à la réunion.

Rapport du président du CCREOS: Sam Lambourn

(voir la copie de la présentation du président dans notre site-web www.nwwrac.org)

Le président a commencé par remercier le BIM et le centre de conférences de Croke Park pour la mise à disposition d'excellentes installations, ainsi que pour le magnifique dîner de gala et les divertissements offerts la veille au soir par l'équipe du congrès mondial des fruits de mer du BIM et appréciés par un grand nombre des délégués du CCREOS.

En raison de contraintes en matière de temps, le Président a donné une version abrégée de sa présentation d'origine (copie ci-joint), et a souligné les points suivants:

- La nomination d'une nouvelle personne détachée s'est révélée être d'une grande aide au travail du CCREOS – de remerciements ont été exprimés à Alexandre Rodriguez pour son travail à ce jour
- Les modifications de la structure de financement des CCR est accueillie favorablement et devrait permettre au CCREOS une meilleure gestion de tout financement futur.
- Avec le développement de procédures de protocoles CCREOS internes plus claires, le président a renouvelé son engagement personnel à tenter d'adhérer aux règles et procédures convenues lors de la mise au point d'opinions du CCREOS et de prises de décision au nom du CCREOS.
- Future programme de travail – le président a estimé que comme le CCREOS a atteint le 'point de saturation' en ce qui concerne le nombre de sujets couverts par le travail du futur programme de travail, il est primordial de s'assurer que les zones/questions prioritaires soient clairement convenues par les membres, et a encouragé les membres a travailler ensemble en prévision de la prochaine réunion du comité exécutif (22/11/07) du CCREOS pour convenir d'une liste des questions prioritaires devant être abordées par le CCREOS pour 2008. Une liste anticipée de ces questions a déjà été produite suite au questionnaire distribués aux membres avant la trêve estivale.
- Questions horizontales – comme il est proposé que les groupes de travail de janvier 2008 soient structurés pour la discussion des questions horizontales pendant une demi-journée, un président et un rapporteur pour le groupe des questions horizontales seront nommés lors de la prochaine réunion de comité exécutif (22/11/07) du CCREOS.

Le Président a invité les commentaires de l'assemblée qui incluaient les points suivants:

- Les membres estimaient que bien que les protocoles soient un bon guide, une profonde atmosphère de confiance est nécessaire au sein du CCREOS pour permettre au travail de progresser.
- Comme il est extrêmement important que les CCR fassent preuve de pertinence envers les pêcheurs, il a été demandé à la Commission d'étudier sérieusement la proposition du CCREOS relative à une marge de tolérance de 8% et de produire une action à ce sujet dans les plus brefs délais.
- Les membres estimaient que les aspects socio-économiques de différentes politiques de la pêche doivent être abordés de façon très tangible et ils ont suggéré que le CCREOS recherche la contribution/coopération d'un économiste clé à cet égard.
- Le Président a rappelé aux membres que le CCREOS n'est pas un organisme de lobbying, mais plutôt une organisation dépendant des faits et il a encouragé les membres à continuer de produire des propositions fortement basées sur les faits.
- Bien que la capacité des membres du CCREOS à atteindre un compromis sur certains points soit naturellement difficile, le président a insisté sur le fait que le compromis est un élément primordial pour permettre au travail du CCREOS de progresser. Il a souligné que comme de nombreux membres du CCREOS ont convenu de la présence actuelle d'une équipe assez réceptive au sein de la Commission européenne, nous devrions essayer de profiter au maximum de cette situation et travailler ensemble pour élaborer des propositions de qualité.
- A propos d'une question de procédure, un membre a posé une question concernant les procédures suggérées entre les groupes de discussion, les groupes de travail et le comité exécutif. Ces procédures temporaires doivent être transmises aux membres en vue d'une approbation définitive après la réunion.
- Le Président a également exprimé son accord avec le sentiment d'un autre membre en ce qui concerne un manque apparent de motivation réelle de la part de la Commission à l'égard des groupes de travail pour les encourager à adopter des tâches et à adhérer à différentes politiques.

Rapport du secrétariat

Patricia Comiskey du secrétariat du CCREOS a présenté les détails du budget de dépenses du CCREOS pour l'année 2 et a présenté la proposition de budget de dépenses pour l'année 3.

Une mise à jour a également été donnée concernant les cotisations et les remboursements effectués, ainsi que des détails sur les effets de la nouvelle structure de financement du CCR sur la structure interne d'entreprise du CCREOS.

La parole a été donnée à l'auditoire pour ses commentaires/questions, les points suivants ont été soulevés:

- Aucune augmentation des cotisations actuelles du CCREOS n'est prévue. Le secrétariat reçoit actuellement les adhésions des membres (la date limite est fin septembre 2007), suite à quoi une liste actualisée des membres pourra être produite et placée sur le nouveau site web.
- Répondant à une question concernant la transférabilité entre les rubriques de budget, Mme Comiskey a clarifié que dans le cadre de la nouvelle structure de financement des CCR une transférabilité plus importante est autorisée entre les rubriques de budget. Précédemment, le budget traduction était séparé du budget plus général, avec un maximum de 10% de transférabilité autorisé entre les rubriques de budget. Dans le cadre de la nouvelle structure de financement, une subvention annuelle globale sera faite au CCREOS (250k maximum) avec 20% de transférabilité des coûts autorisée entre les rubriques de budget.

Le budget présenté pour l'année 2 a été approuvé par tous les membres, et le budget prévu pour l'année 3 a été approuvé par tous les membres, aucun vote n'a été reçu pour le cas contraire.

Mise à jour sur le développement du nouveau site web du CCREOS

En raison des contraintes dues au temps imparti, Alexandre Rodriguez a fait une brève présentation du travail actuel sur le nouveau site web du CCREOS.

Un forum des membres sera une caractéristique clé du nouveau site web, incluant une zone protégée par un mot de passe où les membres du CCREOS pourront consulter et débattre les nouvelles propositions du CCREOS.

Les questions/ commentaires des membres incluaient les points suivants:

- Une suggestion a été faite visant à inclure des photographies à la liste actualisée des membres, pour permettre à chacun de reconnaître les membres du comité exécutif.
- Une demande a été faite de retirer l'image proposée de l'étoile de mer qui semble être prise dans un filet. Sous réserve de l'approbation des droits d'auteurs d'autres photographies pourraient être considérées.
- Dans la liste des organisations membres, un lien de site web devrait être inclus vers leurs sites.
- La possibilité de diffuser toutes les informations aux membres du CCREOS via le nouveau site web sera étudié le cas échéant.
- La possibilité de faire une liste de tous les membres participant aux réunions (avant les réunions) avec leur adresse e-mail, devrait être envisagée le cas échéant, afin de permettre aux membres de communiquer horizontalement en vue de la réunion.

Questions propres aux membres

Représentation néerlandaise:

Le comité exécutif a reçu une demande spéciale de la part des membres néerlandais visant à consolider leur représentation, identifiant en conséquence M. Gert Muun, le représentant de l'organisation néerlandaise de la pêche pour représenter à l'avenir les membres néerlandais au niveau du comité exécutif du CCREOS. Cette proposition n'a fait l'objet d'aucune objection, et en conséquence tous les membres présents ont accepté le changement de représentation.

Nouveau représentant de l'EAFPA

Un nouveau représentant de l'EAFPA (Membre espagnol du comité exécutif) a été proposé – M. Eduardo Miguez remplacera M. Jesus Lourido Garcia. Tous les membres présents ont accepté le changement proposé.

Débat ouvert

Le président a terminé la séance du matin en invitant tous les membres à étudier le programme de travail proposé pour l'année à venir, et en encourageant à nouveau les membres à tenter de convenir des domaines de travail prioritaires pour 2007-2008.

Une discussion a eu lieu à propos d'un certain nombre de domaines potentiels mentionnés par les membres dans les questionnaires distribués avant les vacances d'été, et les membres participants ont produit la liste provisoire de priorités suivante:

1. **Mesures techniques de conservation (MTC) & Rejets**
2. **Recommandation TAC & Quota et Effort de pêche**
3. **Plans de reconstitution et de gestion des stocks pour différentes espèces (cabillaud, merlu)**
4. **Gestion à long terme et rendement maximum durable (RMD)**
5. **Zones spéciales de conservation (ZSC) et zones marines protégées (ZMP) – Sites maritimes Natura 2000**

Il a été convenu que les membres fassent parvenir leurs autres commentaires au secrétariat avant la fin du mois d'octobre afin que la liste des priorités puisse être rédigée et présentée à la réunion du comité exécutif en novembre.

Fin de la réunion

Les dates des prochaines réunions du CCREOS ont été certifiées:

30 & 31 octobre 2007 – Réunions des groupes de travail du CCREOS, Bruxelles

22 novembre 2007 – réunion du comité exécutif du CCREOS, Bruxelles

André a exprimé ses remerciements à Alexandre Rodriguez et à Patricia Comiskey pour leurs présentations, et a remercié une nouvelle fois Reinhard Preibe de la DG Fish pour sa participation à la réunion.

Liste des participants à la réunion:

Bertie	Armstrong	Fédération des pêcheurs écossais
Víctor	Badiola	OPPAO, Espagne
José Manuel Fernandez	Beltrán	OPP-07-LUGO, Espagne
Jacques	Bigot	CFTC/ Marins Pêcheurs
Emiel	Brouckaert	Rederscentrale, Belgique
Richard	Brouzes	Copeport Maree OPBN
John	Casey	CEFAS
Alan	Coghill	Orkney Fisheries Association & Orkney FPO Ltd.
Patricia	Comiskey	Secrétariat du CCREOS
Luc	Corbisier	SDVO, Belgique
Juan Carlos	Corras Arias	Pescagalicia-Arpega-Obarco
John	Crudden	Alliance européenne des pêcheurs de plaisance
Pierre-Georges	Dachicourt	CNPMEM, France
Barrie	Deas	NFFO, UK
Anton	Dekker	Organisation des pêcheurs néerlandais
Margaret	Downey- Harrington	Mna na Mara, Irlande
Francis	Foulon	Représentant du ministère français
Ian	Gatt	Fédération des pêcheurs écossais
Hugo	Gonzalez	ARVI, Espagne
André	Gueguen	OPOB/ CNPMEM
Dolores	Hanratty	Secrétariat du CCREOS
Béatrice	Harmel	CRPBN, France
Sam	Lambourn	Président du CCREOS
Julien	Lamothe	FROM, France
André	le Berre	Président du CCREOS
Daniel	LeFèvre	CRPBN, France
Francisco Etchevers	Lemus	OPP-13, Espagne
Thierry	LePretre	CFTC, France
Jesus	Lourido Garcia	EAFPA
Joe	Maddock	Organisation des pêcheurs irlandais

Helen	McLachlan	World Wildlife Federation, UK
Eduardo	Miguez	EAFPA Espagne
Sean	O'Donoghue	Organisation des pêcheurs de Killybeg, Irlande
Gerard	O'Flynn	IS&WFPO, Irlande
José Luis	Otero Gonzalez	Lonja de La Coruña, S.A.
Mike	Parry	Associations des fédérations des pêcheurs gallois
Jacques	Pichon	ANOP, France
Jim	Portus	South West Fish Producer's Organisation Ltd., UK
Brendan	Price	Sanctuaire irlandais pour les phoques
Reinhard	Priebe	Commission européenne
Alexandre	Rodriguez	Secrétariat du CCREOS
Delphine	Roncin	CRPMEM Nord/Pas de Calais/Picardie
Mark	Ruskell	RSPB Ecosse
Peigi	Ryder	Mna na Mara, Irlande
Catherine	Sands	Interprète française - DCULS
Samuel	Shepherd	Département de la pêche, Ile de Man
Despina	Symons	Bureau européen de la conservation & et du développement
Stéphanie	Tachaires	CNPMEM, France
Dominique	Thomas	CMEOP, France
Paul	Trebilcock	Organisation des producteurs de poisson de Cornouailles, UK
Borja	Velasco Tuduri	Représentant du gouvernement espagnol